

STUDIO O'POSSE

Fiche technique — Rennes le 12/02/2023

Le studio O'Posse se trouve dans la zone 4 du Garage, deuxième site du CCN qui se situe dans le quartier Beauregard au Nord de Rennes.

Espace

Volume rectangulaire : 92 m²

Longueur : 9.63 m

Largeur : 9.33 m

Hauteur sous plafond : entre 3.10 m et 3.50 m

Gradin : néant

Effectif public : interdit au public – 15 personnels

Sol : Plancher de danse en hêtre, huilé, sur double lambourde

Pas de tapis de danse

Nombre de perches : 0

Accès matériel : de plein pied, 1.40 m x 2.04 m (l x h)

Alimentation électrique : 4 x 16 A mono

Son : installation mobile à la demande

Son

Le parc de matériel son du CCNRB, est banalisé pour l'ensemble des salles. Il est composé d'un parc micros, de micros HF mains, DI, diffusion Amadeus ou DAS, console analogique ou numérique. Les demandes sont étudiées après réception de la fiche technique

Divers

Les régies sont dans la salle derrière le gradin.

Zone 3 — 2 loges de 5 personnes avec douche & WC

Zone 4 — 1 loge de 6 / 8 personnes, douche & WC à l'extérieur de la loge

1 espace cuisine dans la partie hall d'accueil

Réseau WIFI publique, accès internet

Parking pour un PL 40 M3 / 50M3 Maxi

Contact

Pour tout complément d'information, contacter :

Thierry Guiot, Directeur technique

Collectif FAIR-E / CCN de Rennes et de Bretagne

+33 (0)2 99 63 77 02

thierry.guiot@ccnrb.org

Adresse

Le Garage

8 rue André et Yvonne Meynier

35000 Rennes

Lumière

Le parc de matériel lumière du CCNRB, est banalisé pour l'ensemble des salles. Il est composé de PC 1Kw, 2 Kw, découpes RJ 613, RJ 614, RJ 713, Cycliodes, PAR 64, gradateurs 3 et 5 Kw, consoles AVAB ou ADB.

Les demandes sont étudiées après réception de la fiche technique.

LE CCNRB NE FOURNIT PAS LES FILTRES.

CCN de Rennes et de Bretagne

38 rue Saint-Melaine, CS 20831
35108 Rennes cedex 3

Infos

tél : 02 99 63 88 22 — info@ccnrb.org
ccnrb.org / [f-@ccnrb.faire](https://ccnrb.faire)

Association subventionnée par le ministère de la Culture (Direction régionale des Affaires culturelles / Bretagne), la Ville de Rennes, la Région Bretagne et le Département d'Ille-et-Vilaine.

FAIR-E
COLLECTIF FAIR-E
CENTRE CHORÉGRAPHIQUE
NATIONAL DE RENNES
ET DE BRETAGNE

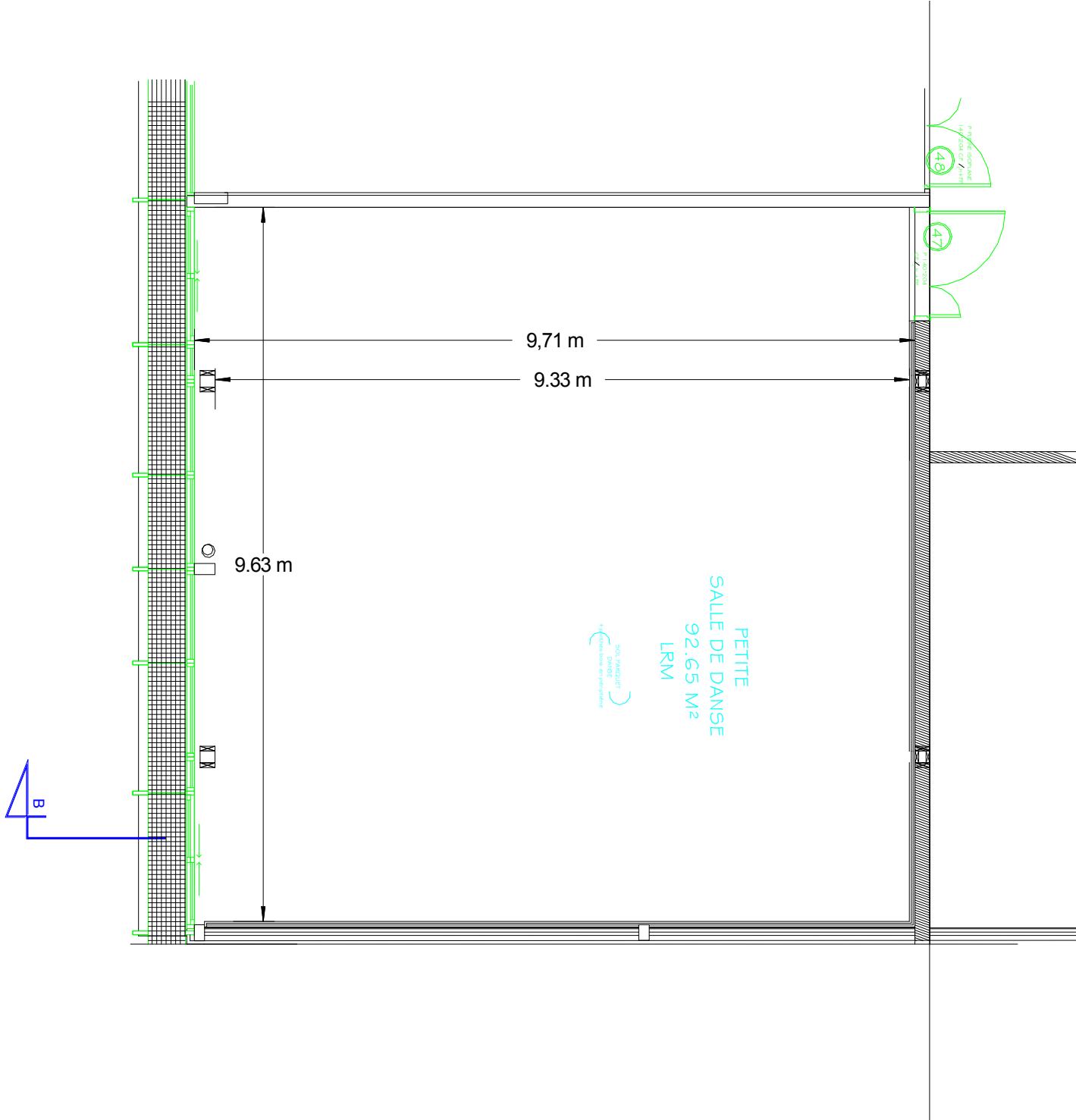
ANNEXE SÉCURITÉ

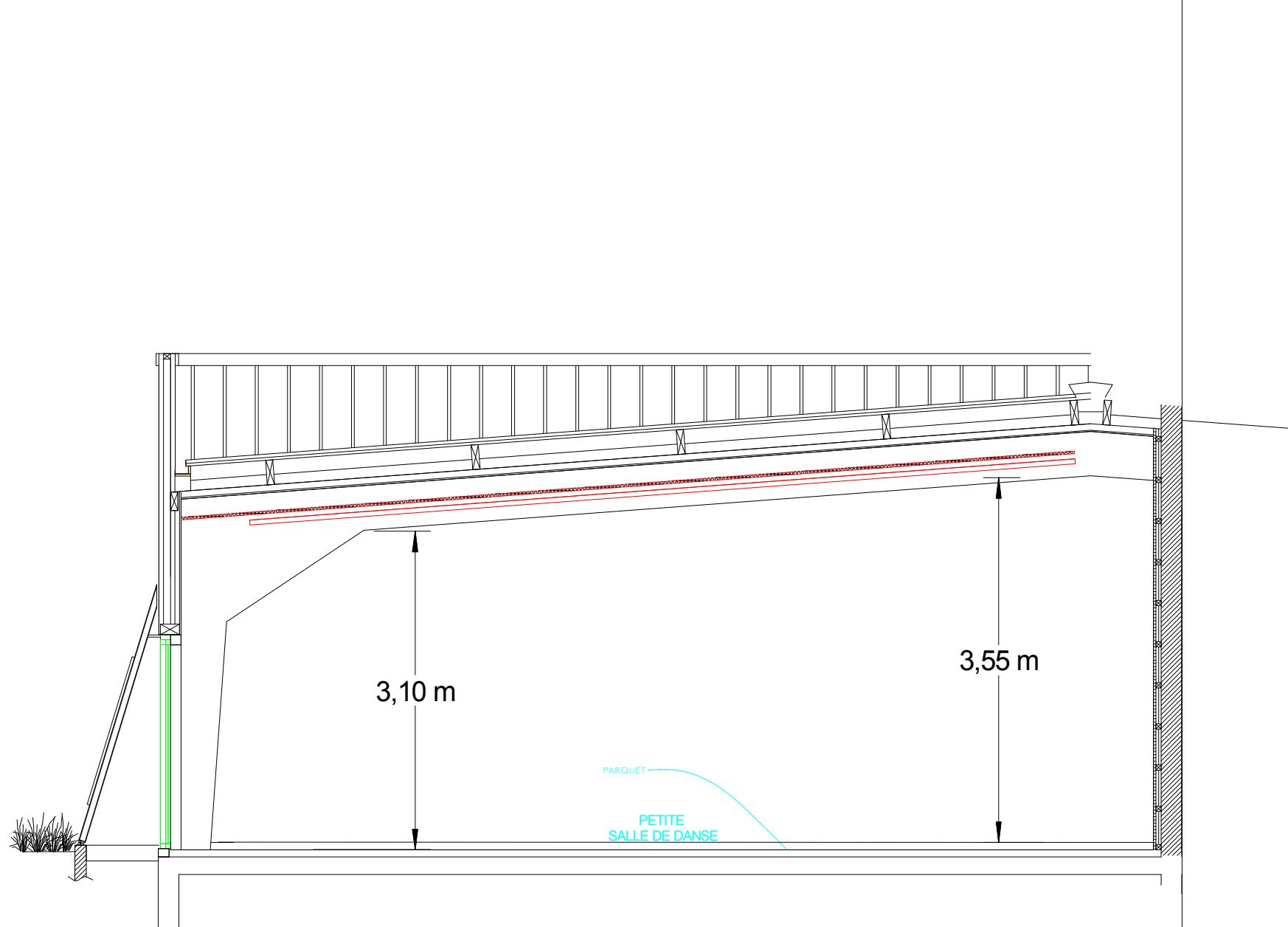
- Toute fixation au sol par clou ou vis est formellement interdite (arrêté du 19/11/2001)
 - La mise en place de charges au sol d'un poids supérieur à 300Kg au M2 doit faire l'objet d'une étude préalable
 - L'utilisation de liquide, de produits inflammables et d'artifices est formellement interdite
 - L'utilisation de flammes en cours de spectacle doit impérativement faire l'objet d'une information préalable et d'une autorisation de la direction du CCNRB
 - Les décors doivent être classés : D s1 d1 au sol
A2 s1 d1 en vertical
A2 s1 d1 en horizontal
 - Les certificats d'ignifugation des éléments scénographiques devront être communiqués à la direction technique du CCNRB avant l'arrivée du matériel.
 - L'utilisation du système d'élévation de personnes est réservée aux techniciens du CCNRB.
 - L'utilisation de ces systèmes par des personnes extérieures au CCNRB est soumise à autorisation de conduite délivrée par la direction du CCNRB, ainsi qu'à la présentation d'un certificat de formation à l'utilisation d'échafaudages roulants ou d'un CACES de type 1 A.
 - Les dispositifs d'éclairage de secours doivent rester opérationnels et ne pas être masqués, y compris la lampe de veille.
- Article L 33 du règlement de sécurité incendie des ERP de type L



STUDIO O'POSSE — Le Garage, 8 rue André et Yvonne Meynier, 35000 Rennes

FAIR-E
COLLECTIF FAIR-E
CENTRE CHORÉGRAPHIQUE
NATIONAL DE RENNES
ET DE BRÉTAGNE





O'POSSE

Fondé en 1991.

Style : hype.

Alors que les danseurs s'entraînent au Trocadéro, les années 1990 voient les boîtes de nuit devenir les lieux de confrontation entre groupes hip hop. O'Posse se constitue pour une soirée et devient ensuite le groupe phare des nuits underground jusqu'à faire l'ouverture de la première édition du festival Suresnes cité danse.

Aujourd'hui, la philosophie du groupe est irriguée par ses anciens membres qui se chargent de la transmettre.

